



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le BMPAD salue l'enquête de l'ULCC, attend la vérité et la justice

Résolument engagé à collaborer pleinement à l'enquête en cours sur le contentieux opposant l'État haïtien à la compagnie **PREBLE-RISH HAÏTI**, le Directeur général du **BMPAD**, Monsieur Fils Aimé Ignace **SAINT FLEUR**, s'est présenté à l'invitation de l'ULCC, ce vendredi 16 août 2024, accompagné de ses avocats.

Pendant environ 5 heures, Monsieur **SAINT FLEUR** a répondu, avec sérénité et calme, aux interrogations des enquêteurs chargés du dossier. Retraçant les différents contours et moments de l'affaire, il leur a démontré que son administration a travaillé en toute transparence et dans le respect des lois de la République. Il a aussi rassuré l'ULCC de sa disponibilité et de sa volonté à fournir tous les documents et informations supplémentaires utiles pouvant étayer les faits et rétablir la vérité.

Le Directeur général a, de plus, expliqué aux enquêteurs de l'ULCC, avoir tout fait, dans les limites de ses prérogatives, pour préserver les intérêts supérieurs de l'État haïtien dans cette affaire. C'est pourquoi, il n'a autorisé aucun paiement non conforme aux prix indiqués dans le procès-verbal d'ouverture des plis du 30 avril 2020, signé par tous les membres de la commission d'ouverture des plis ainsi que par tous les soumissionnaires du marché de commande de produits pétroliers dont le représentant officiel de **PREBLE-RISH HAÏTI** ayant remporté le marché public et publié sur le site officiel du **BMPAD**.

Cette enquête a été sollicitée par le Premier ministre haïtien Garry **CONILLE** et annoncée via un tweet publié sur son compte X le 25 juillet à 5h35 p.m. pour faire la lumière sur des paiements effectués pour **PREBLE-RISH HAÏTI** sans autorisation du **BMPAD** et en dehors du contrat conclu. Elle a déjà donné lieu à une requête de documents à soumettre dans un délai de 48 heures reçue par le **BMPAD** le vendredi 26 juillet 2024 à 2h53, suivie de la perquisition des locaux de l'institution le lendemain samedi 27 juillet 2024 que l'ULCC a pris le soin de publier le jour même sur son compte X, avec des photos à l'appui, montrant ses agents en pleine opération.

Vu les enjeux et l'importance de ce dossier pour le pays, il est permis d'espérer que le travail des enquêteurs soit réalisé avec le plus de professionnalisme, de rigueur et d'impartialité possible, dans les limites de la légalité et de la bienséance, afin que le peuple haïtien puisse sortir vainqueur de toutes manœuvres voulant le mettre à genoux et visant à ternir l'image d'un serviteur de la République ayant consacré près de 40 ans de sa vie à servir valablement l'Administration publique haïtienne.

Le **BMPAD** salue l'enquête et en appelle à la bonne foi comme à la probité de tout un chacun pour créer un environnement propice à son aboutissement en toute impartialité. Le **BMPAD** attend comme toute la société haïtienne que la vérité et la justice triomphent.

Port-au-Prince, le lundi 19 août 2024.

Pour tout contact, prière d'écrire à l'adresse : communicationbmpad@bureaudegestion.gouv.ht
ou d'appeler au : (509) 4779-4212.

BUREAU DE COMMUNICATION

